



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 24 mai 2006 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Joseph De Sylva, vice-président, mesdames et monsieur les conseiller-ères Denise Laferrière, Richard Côté et Jocelyne Houle formant quorum du comité.

Sont également présentes madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^e Suzanne Ouellet, greffier et madame Micheline Larouche, greffière adjointe.

CE-2006-745

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 10 MAI 2006

CONSIDÉRANT QUE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 10 mai 2006 a été déposée aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte le procès-verbal tel que soumis.

Adoptée

CE-2006-746

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 19 - 35 361,06 \$, ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 19 - 366 570,61 \$, LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 18 - 4 228,58 \$ AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES DE PERSONNEL TEMPORAIRE NUMÉRO 16 - 127 270,67 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 19, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 19, la liste des réquisitions numéro 18 ainsi que la liste des embauches de personnel temporaire numéro 16 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 19	Pièces de comptes à payer	35 361,06 \$	8 au 12 mai 2006
Liste PD numéro 19	Pièces de comptes à payer	366 570,61 \$	8 au 12 mai 2006
Liste des réquisitions numéro 18	Pièces de comptes à payer	4 228,58 \$	8 au 12 mai 2006
Liste des embauches numéro 16	Embauche de personnel temporaire	127 270,67 \$	1 ^{er} au 5 mai 2006

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mai 2006

Adoptée

CE-2006-747 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES NUMÉRO C-18 - 901 328,60 \$ - PÉRIODE DU 4 AU 10 MAI 2006**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes numéro C-18 d'un montant total de 901 328,60 \$ pour la période du 4 au 10 mai 2006.

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-748 **PARTICIPATION DE DEUX MEMBRES DE LA COMMISSION JEUNESSE AU FORUM URBAIN MONDIAL DES JEUNES - VANCOUVER - 13 AU 19 JUIN 2006**

CONSIDÉRANT QUE la Commission jeunesse est partenaire du projet « Grandir en ville » et qu'elle est perçue comme un exemple de réussite de participation des jeunes dans les instances décisionnelles;

CONSIDÉRANT QUE la Commission jeunesse a été invitée par l'International Institute for child's Right and Development (IICRD) et la Commission canadienne pour l'UNESCO à prendre part en tant qu'expert, exposant et conférencier au Forum urbain mondial ainsi qu'à différents événements parallèles et que les montants nécessaires à la participation de la Commission étaient inclus dans l'entente;

CONSIDÉRANT QUE la Commission jeunesse a pour mandat d'impliquer les jeunes afin qu'ils deviennent des citoyens actifs dans la société :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise mesdames Caroline Guérin-Thériault et Rania Gosselin-Papadopoulos, membres de la Commission jeunesse, à prendre part au congrès Grandir en ville + 10 ainsi qu'au Forum urbain mondial des jeunes qui auront lieu à Vancouver du 13 au 19 juin 2006.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
71127-311-51555	3 350 \$	Commission jeunesse congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-749 **FERMETURE DES RUES LAURIER, BOOTH, DE VERDUN ET SAINT-ÉTIENNE DANS LE CADRE DE LA FÊTE DU CANADA ORGANISÉE PAR LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE – 1^{er} ET 2 JUILLET 2006**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la Commission de la capitale nationale à fermer complètement les rues Laurier, Booth, de Verdun et Saint-Étienne dans le cadre de la Fête du Canada, de la façon suivante :

RUE	ENTRE	DATE	HEURE
Laurier	Boulevards Saint-Laurent et Sacré-Cœur	1 ^{er} juillet 2 juillet	6 h à 24 h 0 h à 1 h
Laurier	Boulevards Saint-Laurent et Maisonneuve	1 ^{er} juillet 2 juillet	21 h à 24 h 0 h à 1 h
Laurier	Boulevards Saint-Laurent et Maisonneuve / Pont Portage – Direction nord seulement (avec possibilité de laisser une voie en direction nord)	1 ^{er} juillet 1 ^{er} au 2 juillet	6 h à 9 h 21 h à 1 h
Booth	Rue Laurier et la frontière Québec-Ontario	1 ^{er} juillet	7 h 30 à 8 h 30
De Verdun	Rues Laurier et de Notre-Dame-de-l'Île	1 ^{er} juillet 2 juillet	6 h à 24 h 0 h à 1 h
Saint-Étienne	Rues Laurier et de Notre-Dame-de-l'Île	1 ^{er} juillet 2 juillet	6 h à 24 h 0 h à 1 h

à l'exception des véhicules d'urgence, des autobus de la Société de transport de l'Outaouais, des résidents du secteur touché ainsi que des détenteurs de laissez-passer de la Fête du Canada, le tout selon les conditions suivantes :

- respecter les normes de la signalisation routière du Québec et/ou de la Ville de Gatineau concernant les fermetures de rues;
- assurer une entente avec les Services de sécurité incendie et de police concernant la sécurité du public et le contrôle de la circulation aux carrefours;
- assurer un nombre suffisant de personnes adultes en devoir avec veste rouge pour diriger et contrôler la circulation;
- assurer une voie d'urgence en tout temps durant l'événement;
- ramasser les ordures engendrées par cet événement;
- assumer les frais des dommages causés à la propriété de la Ville;
- dégager la Ville de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et fournir à la division des fêtes et festivals du Module de la culture et des loisirs, au plus tard deux semaines avant l'événement, les formulaires d'assurances « Responsabilité et indemnisation » et « Responsabilité civile générale » (3 000 000 \$). Si la Commission de la capitale nationale est une entité gouvernementale auto-assurée, elle convient par la présente de fournir à la Ville une protection équivalente.

Adoptée

CE-2006-750

RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS B-17 - 45 268,54 \$ ET B-18 - 42 984,49 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables suivantes :

- numéro B-17 d'un montant total de 45 268,54 \$ pour la période du 22 au 28 avril 2006;
- numéro B-18 d'un montant total de 42 984,49 \$ pour la période du 29 avril au 5 mai 2006.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-751

SOUSSION 2006 SI 069 - GAZON C.D. INC. - AMÉNAGEMENT D'AIRES DE JEUX - PARCS DU RUISSEAU (MASSON-ANGERS), DU MÉRIDIEN (HULL), DE L'OISEAU-BLEU (GATINEAU) ET ST-MALO (AYLMER) - SERVICE D'INGÉNIERIE - 23 062,50 \$ - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE MASSON-ANGERS, DU VERSANT, DE VAL-TÉTREAU ET DE DESCHÊNES - LUC MONTREUIL, JOSEPH DE SYLVA, ALAIN PILON ET ALAIN RIEL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Gazon C.D. inc. 152, rue de la Sève, Gatineau, Québec, J8V 4A8, pour les travaux d'aménagement d'aires de jeux aux parcs du Ruisseau, du Méridien, de l'Oiseau-Bleu et St-Malo, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits au bordereau de soumission pour un total approximatif de 23 062,50 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 22 mars 2006, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
71483-692-51556	4 807,11 \$	Alain Riel – de Deschênes Aménagement équip. non-capitalisable
06-30273-014-51557	8 944,47 \$	Aménagement et réfection de parcs – 2005 parc Oiseau-Bleu
18-40031-007-51558	3 748,46 \$	Travaux d'immobilisation – district de Val-Tétreau parc du Méridien – structure de jeux
06-30273-015-51559	4 158,96 \$	Aménagement et réfection de parcs – 2005 parc du Ruisseau
04-13493	1 403,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
18-40031-001	3 748,46 \$		Travaux d'immobilisation – district de Val-Tétreau // à venir
18-40031-007		3 748,46 \$	Travaux d'immobilisation - district de Val-Tétreau // parc du Méridien – structure de jeux

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-752

SOUSSION 2006 SI 098 - CENTRE DU CAMION ST-HENRI INC. - ACHAT D'UNE REMORQUE-DOMPEUR DE 32 PIEDS - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - 81 495,21 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Centre du camion St-Henri inc., 7700, rue St-Patrick, Lasalle, Québec, H8N 1V1, pour la fourniture d'une remorque de 32 pieds avec benne basculante en aluminium, pour un montant total de 81 495,21 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 29 mars 2006, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30331-017-51560	76 535,71 \$	Véhicules et équipements – Travaux publics remorque
04-13493	4 959,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30331-008	11 535,71 \$		Véhicules et équipements – Travaux publics // surfaçeuse à glace
06-30331-017		11 535,71 \$	Véhicules et équipements – Travaux publics // remorque

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-753

SOUSSION 2006 SP 099 - LVM-FONDATEC INC. - SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE - CONTRÔLE DES MATÉRIAUX - RÉFECTION DE CHAUSSÉE 2006 ET AUTRES TRAVAUX - SERVICE D'INGÉNIERIE - 148 452,71 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme LVM-Fondatec inc., 900, boulevard de la Carrière, bureau 100, Gatineau, Québec, J8Y 6T5, pour la prestation de services professionnels de laboratoire – contrôle des matériaux – réfection de chaussée 2006, aux prix unitaires apparaissant au tableau ci-dessous, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 28 mars 2006, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée par la résolution numéro CM-2005-968 :

ITEM	UNITÉ	\$ / UNITÉ (excluant les taxes)
<u>Équipement</u>		
Airmètre	HEURE	0,50 \$
Nucléodensimètre	HEURE	1,00 \$
<u>Analyses</u>		
Analyse complète de type 1	UNITÉ	113,25 \$
Analyse granulométrique	UNITÉ	75,00 \$
Essai de résistance sur cylindre	UNITÉ	21,00 \$
Proctor modifié 152 mm	UNITÉ	132,75 \$

<u>Personnel</u>		
Ingénieur sénior	HEURE	85,00 \$
Ingénieur intermédiaire	HEURE	60,00 \$
Ingénieur junior	HEURE	50,00 \$
Technicien sénior	HEURE	53,00 \$
Technicien intermédiaire	HEURE	34,00 \$
Technicien junior	HEURE	31,00 \$
Auxiliaire technique	HEURE	36,00 \$
Secrétaire	HEURE	30,00 \$
Déplacement de personnel	KILOMÈTRE	0,44 \$

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30332-004-51561	34 854,61 \$	Réaménagement routiers réfection de pont et art
06-30334-001-51562	104 563,81 \$	Réseau routier réseau routier
04-13493	9 034,29 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-754

SOUMISSION 2006 SI 068 - PAVAGE GADBOIS (3991474 CANADA INC.) - AMÉNAGEMENT D'AIRES DE JEUX - PARCS JARDINS-LAVIGNE, TIBÉRIUS ET VILLAGE-LUCERNE - SERVICE D'INGÉNIERIE - 57 147,87 \$ - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE LUCERNE, D'AYLMER ET DE DESCHÊNES - ANDRÉ LAFRAMBOISE, FRANK THÉRIEN ET ALAIN RIEL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Pavage Gadbois (3991474 Canada inc.), 685, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K5, pour les travaux d'aménagement d'aires de jeux aux parcs Jardins-Lavigne, Tibérius et Village-Lucerne, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits au bordereau de soumission pour un total approximatif de 57 147,87 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 22 mars 2006, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
71483-692-51563	15 507,53 \$	Alain Riel – de Deschênes
06-30273-009-51564	8 871,55 \$	Aménagement équip. non-capitalisable
06-30273-001-51565	29 290,98 \$	Aménagement et réfection de parcs – 2005 parc Tibérius
04-13493	3 477,81 \$	Aménagement et réfection de parcs – 2005 parc Jardins Lavigne
		TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-755

SOUSSION 2006 SP 081 - CONSTRUCTION NOVEX - 9071-9048 QUÉBEC INC. - REMPLACEMENT DE L'AQUEDUC SUR LA RUE NEIL-O'DONNELL - SERVICE D'INGÉNIERIE - 134 162,86 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - FRANK THÉRIEN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Construction Novex - 9071-9048 Québec inc., 685, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4, pour les travaux de remplacement de l'aqueduc sur la rue Neil-O'Donnell, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits au bordereau de soumission, pour un total approximatif de 134 162,86 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 10 avril 2006, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30274-001-51566	125 998,20 \$	Réfection réseaux d'aqueduc et d'égout aqueduc rue Neil-O'Donnell
04-13493	8 164,66 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-756

SOUSSION 2006 SI 112 - UNITED RENTALS DU CANADA - LOCATION DE CINQ ROULEAUX À ASPHALTE - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - 45 821,36 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme United Rentals du Canada, 2660, chemin Sheffield, Ottawa, Ontario, K1B 3V7, pour la location de cinq rouleaux à asphalte selon les mensualités (excluant les taxes) mentionnées au bordereau de soumission, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 10 avril 2006, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme, à savoir :

Rouleaux à asphalte, modèle BW120	1 300 \$/mois chacun
Rouleaux à asphalte, modèle BW90	1 048 \$/mois chacun

La période de location sera d'une durée de sept mois, à l'exception d'un rouleau modèle BW120 dont la période sera réduite à quatre mois seulement.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
31210-515-51567	43 032,84 \$	Rues pavées loc/mach. & véhicules
04-13493	2 788,52 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-757

SOUSSION 2006 SP 012 - STRONGCO ÉQUIPEMENT - ACHAT D'UN CHARGEUR SUR ROUES POUR LE CENTRE DE RÉCUPÉRATION ET DE TRANSBORDEMENT - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - 428 504,95 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Strongco Équipement, 20325, rue Clark Graham, Baie d'Urfé, Québec, H9X 3T5, pour la fourniture d'un chargeur sur roues incluant les options 1-C (garantie prolongée de 5 ans) et 4 (système de graissage automatique), pour un montant total de 428 504,95 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 23 mars 2006, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30331-014-51568	402 427,71 \$	Véhicules et équipements – Travaux public chargeur
04-13493	26 077,24 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30331-008	2 427,71 \$		Véhicules et équipements – Travaux public // surfaçeuse à glace
06-30331-014		2 427,71 \$	Véhicules et équipements – Travaux public // chargeur

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-758

SOUSSION 2006 SP 006 - OUTABEC CONSTRUCTION (1991) ENR. - RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX - RUE DU PATRIMOINE - PHASES 2 ET 3 - SERVICE D'INGÉNIERIE - 1 288 758,50 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - FRANK THÉRIEN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Outabec Construction (1991) enr., 1655, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y6, pour les travaux de réfection des services municipaux sur la rue du Patrimoine – phases 2 et 3, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits au bordereau de soumission, pour un total approximatif de 1 288 758,50 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 26 avril 2006, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30274-002-51569	255 414,03 \$	Réfection réseaux d'aqueduc et d'égout aqueduc – rue du Patrimoine
06-30334-001-51570	260 000,05 \$	Réseau routier réseau routier
06-30269-005-51571	300 000,05 \$	Réseau routier 2005 réseau routier
06-30199-002-51572	177 762,76 \$	Programme de réfection réseau d'aqueduc et d'égout égout – rue du Patrimoine
06-30199-001-51573	217 152,50 \$	Programme de réfection réseau d'aqueduc et d'égout aqueduc - rue du Patrimoine
04-13493	78 429,11 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-759

SOUSSION 2006 SI 058 - DIVERS FOURNISSEURS - TERRE VÉGÉTALE - ANNÉE 2006 - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - 49 173,19 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge aux firmes suivantes le contrat pour la fourniture de terre végétale au prix unitaire de 16,39 \$ / m³, incluant les taxes, le tout en conformité avec leur soumission en date du 23 février 2006, et ce, comme étant conforme, à savoir :

- 3757307 Canada inc. Gauvreau Top Soil, 930 chemin Vanier, Gatineau, Québec, J9J 3J3, pour les secteurs de Hull et d'Aylmer;
- Pépinière du Golf – 6096646 Canada inc., 444, rue Saint-Louis, Gatineau, Québec, J8P 8B3, pour les secteurs de Gatineau, de Masson-Angers et de Buckingham.

Les fonds à cette fin, au montant approximatif de 49 173,19 \$ incluant les taxes, seront pris à même les postes budgétaires suivants, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires :

POSTE	DESCRIPTION
02-71420-628	Entretien des parcs et aménagement – produits d'horticulture
02-71430-628	Horticulture et arboriculture – produits d'horticulture
02-71440-628	Tonte des pelouses – produits d'horticulture

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-760

APPROBATION DES AVENANTS DE MODIFICATION 10 À 17 - COUVREUR ROLLAND BOUDREAU ET FILS - CONTRAT DE TRAVAUX DE RÉFECTION DES TOITS TERRASSES À LA MAISON DU CITOYEN - SERVICE DE LA GESTION DES ÉDIFICES ET DE L'ÉLECTRICITÉ - 54 560,02 \$

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2005-967 adoptée le 15 juin 2005, mandatait la firme Couvreur Rolland Boudreault et Fils pour un montant total de 849 449,27 \$ incluant les taxes pour la réalisation de travaux de réfection des toits terrasses à la Maison du Citoyen;

CONSIDÉRANT QUE les avenants de modification numéros 1 à 9 ont été préalablement émis à l'entrepreneur général Couvreur Rolland Boudreault et Fils, le tout couvert par une délégation de pouvoir pour un montant de 66 906,45 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la firme d'architecte Jean Dallaire et associés a recommandé les avenants de modification 10 à 17 au montant de 54 560,02 \$ incluant les taxes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine les avenants de modification 1 à 9 au contrat de la firme Couvreur Rolland Boudreault et Fils pour un montant de 66 906,45 \$ incluant les taxes et approuve les avenants de modification 10 à 17 pour un montant de 54 560,02 \$ incluant les taxes, pour la réalisation des travaux de réfection des toits terrasses à la Maison du Citoyen.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30217-001-51574	51 239,70 \$	Réfection - Maison du Citoyen – Centre J-Desbiens terrasses Maison du Citoyen
04-13493	3 320,32 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30217-004	51 239,70 \$		Réfection - Maison du Citoyen – Centre J-Desbiens // verrières et passerelles Maison du Citoyen
06-30217-001		51 239,70 \$	Réfection - Maison du Citoyen – Centre J-Desbiens // terrasses Maison du Citoyen

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-761

ACQUISITION DES LOTS NUMÉROS 14-237-2 ET 14-238-2 DU CADASTRE DU VILLAGE D'AYLMER DEVANT SERVIR POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN TALUS ENTRE LE BOULEVARD DE L'OUTAOUAIS ET LA RUE DES TILLEULS - DISTRICT ÉLECTORAL DE LUCERNE - ANDRÉ LAFRAMBOISE

CONSIDÉRANT QUE le promoteur du projet connu sous la désignation « avenue des Tilleuls » s'est engagé à aménager un talus à l'arrière des lots portant les adresses 600 à 650, avenue des Tilleuls, à cadastrer ces lots et à les céder à la Ville de Gatineau pour 1 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition de ces lots ne peut être acquies en bloc puisque certains de ceux-ci ont été cédés à des tiers; conséquemment, il y a lieu de procéder à leur acquisition par groupe de lots suivant l'évolution du projet;

CONSIDÉRANT QUE le Service d'urbanisme recommande d'acquies immédiatement les lots numéros 14-237-2 et 14-238-2 du cadastre du Village d'Aylmer :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'acquisition des lots numéros 14-237-2 et 14-238-2 du cadastre du Village d'Aylmer.

M^e Viviane Foucault est mandatée pour préparer les documents utiles à la réalisation de la transaction.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
14100-412	2 500 \$	Bureau du greffe Services juridiques

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les actes nécessaires pour le transfert des lots précités.

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-762*

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES (CDET) - 32 500 \$

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'entente intervenue entre la Ville de Gatineau et le gouvernement du Québec, la Ville s'est engagée à participer au financement d'organismes d'entrepreneurs, dont un montant de 32 500 \$ a été réservé au budget 2006, au Centre de développement des entreprises technologiques (CDET). Le Centre a réitéré sa demande formulée en 2004 pour une aide de 50 000 \$ annuellement pour les trois prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE ce Centre est le seul organisme régional spécialisé dans l'accompagnement des entreprises technologiques et d'innovation en phase de pré-démarrage et de démarrage dans la région de l'Outaouais. Le Centre utilise, crée et fait la promotion de plusieurs outils d'intervention. Le Centre est aussi le seul organisme spécialisé reconnu dans ce domaine par Développement Économique Canada;

CONSIDÉRANT QUE le rapport d'activités de l'année 2005 fait état du bilan des opérations du Centre. À chaque année, le Centre évalue environ 70 projets d'entreprises sur le territoire. En 2005, le Centre de développement des entreprises technologiques (CDET) a accusé une légère baisse au nombre de dossiers accueillis en raison de la disparition des sources de financement en capital de risque dans la phase de pré-démarrage et de démarrage d'entreprises. Le Centre a accueilli 66 demandes dont 51 % provenaient du secteur des technologies de l'information. Le taux de survie au cours des cinq dernières années (2001-2005) est de 89 %;

CONSIDÉRANT QUE le Centre a maintenu deux postes au sein de son conseil d'administration pour Développement économique - CLD Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation a donné un avis favorable au versement de la subvention et recommande d'accorder la subvention demandée soit un montant de 50 000 \$. Toutefois, comme le budget adopté pour 2006 est de 32 500 \$, une demande sera faite dans le cadre de la préparation du budget 2007 de hausser cette subvention à 50 000 \$ pour les trois prochaines années :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QU'en vertu de la convention intervenue avec le gouvernement du Québec, ce comité recommande au conseil de verser une subvention de 32 500 \$ au Centre de développement d'entreprises technologiques (CDET) pour supporter les frais de fonctionnement de cet organisme.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 32 500 \$ au Centre de développement d'entreprises technologiques (CDET) pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
62110-972	32 500 \$	Développement économique Ville de Gatineau subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2006.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2006-763

SOUSSION 2006 SP 119 - DIVERS FOURNISSEURS - VÊTEMENTS - SERVICE DE POLICE - 244 054,36 \$ - CONTRAT D'UNE DURÉE DE DEUX ANS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge les contrats aux firmes suivantes pour la fourniture de vêtements pour le Service de police pour un montant total de 244 054,36 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées en date du 1^{er} mai 2006, à savoir :

Sections A, C et D

Les Distributeurs R. Nicholls inc., 2475, rue de la Province, Longueuil, Québec, J4G 1G3, pour la fourniture de chemises, cravate, pantalon, veston et imperméable Ganka au montant de 30 434,93 \$ incluant les taxes, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour ces sections;

Section B

1469891 Ontario inc. (Unifx Uniforms), 2450, rue Cohen, Montréal, Québec, H4R 2N6, pour la fourniture de t-shirt, ras le cou (mock neck), bandeau, cache-cou, foulard, gants, mitaines et bas au montant de 19 480,06 \$ incluant les taxes, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section;

Sections E et F

Martin & Lévesque (1983) inc., 420, 3^e Avenue, St-Romuald, Québec, G6W 5M6, pour la fourniture d'imperméable Gore-Tex et gilet commando au montant de 101 478,26 \$ incluant les taxes, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme pour ces sections;

Section G

C.L.B. Uniformes inc., 213, rue René-A. Robert, Ste-Thérèse, Québec, J7E 4L1, pour la fourniture de coupe-vent, pantalon (warm up), chapka au montant de 53 125,27 \$ incluant les taxes, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme pour cette section.

Section H

Antonio Moreau (1984) ltée, 1805, rue des Cascades, St-Hyacinthe, Québec, J2S 3J4, pour la fourniture de chaussures au montant de 39 535,84 \$ incluant les taxes, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section.

Le contrat est d'une durée de deux ans se terminant le 31 décembre 2007 avec une possibilité d'une année additionnelle.

Au 1^{er} janvier 2007, les prix unitaires seront révisés selon le catalogue 62-001 de Statistiques Canada - Indice des prix à la consommation pour le Canada, indice d'ensemble (non désaisonnalisé). Cette même clause pourra être utilisée pour l'année additionnelle.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
21600-651-51575	229 202,11 \$	Soutien vêtements et access.
04-13493	14 852,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-764

PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE LOUISE POIRIER À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU - 14 JUIN 2006 - 140 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Louise Poirier à participer à une activité organisée par la Chambre de commerce de Gatineau le 14 juin 2006.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 140 \$ à l'ordre de la Chambre de commerce de Gatineau, 45, rue de Villebois, bureau 100, Gatineau, Québec, J8T 8J7, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11406-972	140 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-765 **SUBVENTION DE 350 \$ - ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIÈRE - GALA MÉRITAS 2006 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 350 \$ à l'ordre de l'école secondaire Grande-Rivière à l'attention de monsieur Benoit Prud'homme, 100, rue Broad, Gatineau, Québec, J9H 6A9, à titre de subvention pour l'attribution de bourses dans le cadre du Gala méritas qui aura lieu le 6 juin 2006.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11403-972	100 \$	Alain Riel - de Deschênes subventions
11402-972	200 \$	André Laframboise - de Lucerne subventions
11401-972	50 \$	Frank Thérien - d'Aylmer subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-766 **SUBVENTION DE 300 \$ - CLUB OPTIMISTE DE GATINEAU INC. - DISTRICTS ÉLECTORAUX DU VERSANT ET DE BELLEVUE - JOSEPH DE SYLVA ET RICHARD CÔTÉ**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre du Club Optimiste de Gatineau inc. à l'attention de monsieur Serge Morin, vice-président, C.P. 82007, Gatineau, Québec, J8T 8B0, à titre de subvention pour l'activité « Sécurité sur roues » destinée aux jeunes du secteur qui aura lieu le 3 juin 2006.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11413-972	150 \$	Richard Côté - de Bellevue subventions
11412-972	150 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-767 **SUBVENTION DE 200 \$ - ÉCOLE DE LA MONTÉE - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - JOSEPH DE SYLVA****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de l'école de la Montée à l'attention de madame Nathalie Barbe, 500, rue Joseph-Demontigny, Gatineau, Québec, J8P 7C4, à titre de subvention pour le B.B.Q. qui aura lieu le 8 juin 2006.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11412-972	200 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-768 **PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER ALAIN PILON À UNE ACTIVITÉ DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE L'ÂGE D'OR - 28 MAI 2006 – 18 \$****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise monsieur Alain Pilon à participer à une activité dans le cadre de la semaine de l'âge d'or qui aura lieu le 28 mai 2006.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 18 \$ à l'ordre des Joyeux Lorettois, 76, rue de Lanaudière, Gatineau, Québec, J9A 1N6 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11404-972	18 \$	Alain Pilon - de Val-Tétreau subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-769 **SUBVENTION DE 700 \$ - ASSOCIATION DES RÉSIDANTS ET RÉSIDANTES DU QUARTIER WRIGHT - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 700 \$ à l'ordre de l'Association des résidants et résidentes du quartier Wright à l'attention de monsieur Stéphane Roberge, président, 56, rue Brodeur, Gatineau, Québec, J8Y 2P8, à titre de subvention dans le cadre de la foire environnementale qui se tiendra le 27 mai 2006.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	50 \$	Marc Bureau – maire subventions
11410-972	50 \$	Denis Tassé - des Riverains subventions
11408-972	25 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11407-972	50 \$	Pierre Phillion - de St-Raymond–Vanier subventions
11406-972	25 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11405-972	450 \$	Patrice Martin - de Wright–Parc-de-la- Montagne subventions
11401-972	50 \$	Frank Thérien - d'Aylmer subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-770

SUBVENTION DE 2 100 \$ - CENTRE ARTISANAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE DE L'OUTAOUAIS - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 100 \$ à l'ordre du Centre artisanal pour la déficience intellectuelle de l'Outaouais, 185, avenue Gatineau, Gatineau, Québec, J8T 4J7, à titre de subvention pour une activité qui aura lieu le 11 juin 2006.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	100 \$	Marc Bureau – maire subventions
11408-972	50 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11416-972	50 \$	Luc Montreuil - de Masson-Angers subventions
11415-972	50 \$	Yvon Boucher - de la Rivière-Blanche subventions
11414-972	50 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11413-972	50 \$	Richard Côté - de Bellevue subventions
11410-972	50 \$	Denis Tassé - des Riverains subventions
11407-972	1 200 \$	Pierre Phillion - de St-Raymond–Vanier subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11405-972	50 \$	Patrice Martin - de Wright–Parc-de-la- Montagne subventions
11404-972	50 \$	Alain Pilon - de Val-Tétreau subventions

11403-972	100 \$	Alain Riel - de Deschênes subventions
11402-972	100 \$	André Laframboise - de Lucerne subventions
11401-972	100 \$	Frank Thérien - d'Aylmer subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-771 **SUBVENTION DE 1 700 \$ - CLUB OPTIMISTE AYLNER INC. - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 700 \$ à l'ordre du Club Optimiste Aylmer inc. à l'attention de monsieur Marcel Rainville, président, C.P. 335, Gatineau, Québec, J9H 5E4, à titre de subvention pour l'activité « Fleurs de Macadam » qui aura lieu le 2 juin 2006.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	100 \$	Marc Bureau – maire subventions
11417-972	50 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions
11415-972	50 \$	Yvon Boucher - de la Rivière-Blanche subventions
11413-972	50 \$	Richard Côté - de Bellevue subventions
11411-972	50 \$	Luc Angers - des Promenades subventions
11410-972	50 \$	Denis Tassé - des Riverains subventions
11407-972	100 \$	Pierre Phillion - de St-Raymond–Vanier subventions
11405-972	50 \$	Patrice Martin - de Wright–Parc-de-la-Montagne subventions
11404-972	50 \$	Alain Pilon - de Val-Tétreau subventions
11414-972	50 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11408-972	50 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11403-972	332 \$	Alain Riel - de Deschênes subventions
11402-972	333 \$	André Laframboise - de Lucerne subventions
11401-972	335 \$	Frank Thérien - d'Aylmer subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-772*

IDENTIFICATION DU BUDGET POUR LE PROJET JARDINS COMMUNAUTAIRES EXISTANTS - 45 000 \$

CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau, Ville en santé a déposé à son plan d'action 2006 un projet pour l'harmonisation des jardins communautaires sur tout le territoire de la ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 5 000 \$ a été alloué lors de l'étude du budget pour la préparation d'un cadre de référence;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 45 000 \$ serait nécessaire pour l'harmonisation des jardins communautaires existants :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'allouer un budget de 45 000 \$ afin d'harmoniser les jardins communautaires existants sur le territoire de la ville de Gatineau.

Le trésorier est autorisé à puiser à même les imprévus un montant de 45 000 \$ afin de donner suite à la présente.

Le trésorier est également autorisé à émettre des chèques sur présentation de pièces justificatives émises par le Module de la culture et des loisirs.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
71432-628	45 000 \$	Jardins communautaires // prod. horticulture

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
99900-999	45 000 \$		Imprévus // autres
71432-628		45 000 \$	Jardins communautaires // prod. horticulture

Un certificat du trésorier a été émis le 23 mai 2006.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2006-773

RÉALISATION D'UN JARDIN COMMUNAUTAIRE - ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DE L'ÎLE DE HULL - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le terrain sur les lots numéros 1 288 430 et 1 287 765 situé sur la rue Marie-Le Franc sera disponible à l'été 2006 pour des fins récréatives;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain est subdivisé et que la Ville de Gatineau et le ministère des Transports du Québec en sont les propriétaires et qu'une autorisation temporaire d'occupation du terrain a été conclue;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec a accepté la proposition d'achat du terrain lot numéro 1 288 430 fait par la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente avec l'Association des résidents de l'Île de Hull, et ce, dans le but de permettre l'aménagement d'un jardin communautaire sur le terrain situé sur la rue Marie-Le Franc.

De plus, la Ville assume toute responsabilité pour dommage et/ou réclamation auprès du ministère des Transports du Québec suite à l'autorisation d'occupation du lot numéro 1 288 430 émise à la Ville par le ministère des Transports du Québec.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71432-628 « Jardins communautaires – produits horticulture », et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 mai 2006.

Adoptée

CE-2006-774

PERMANENCE DE DEUX EMPLOYÉS - DIVERS SERVICES

CONSIDÉRANT QUE les employés mentionnés ci-après ont complété leur période d'essai à la satisfaction des autorités municipales :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la permanence de ces employés aux postes et aux dates mentionnés ci-après :

NOM DE L'EMPLOYÉ	DATE D'ENTRÉE EN FONCTION	DATE PRÉVUE DE LA PERMANENCE	RÉSOLUTION ADOPTÉE AU COMITÉ EXÉCUTIF	PÉRIODE D'ESSAI
Danie Bélisle, chef de section et avocat	16 décembre 2004	16 décembre 2005	CE-2004-1925 15 décembre 2004	12 mois
Marc Phaneuf, chef de section	24 janvier 2005	24 janvier 2006	CE-2005-74 19 janvier 2005	12 mois

Adoptée

CE-2006-775

REJET DES SOUMISSIONS 2006 SI 018 - SERVICES PROFESSIONNELS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par ses résolutions numéros CE-2006-297 et CE-2006-581 adoptées les 8 mars 2006 et 26 avril 2006, acceptait les documents d'appel d'offres pour un mandat de services professionnels pour l'élaboration d'un plan global de sécurité dans les édifices municipaux et y nomma les membres du comité de sélection afin d'évaluer les offres de services;

CONSIDÉRANT QUE la division de l'approvisionnement a lancé, le 14 mars 2006, un appel d'offres, sur invitation, concernant les services professionnels pour l'élaboration d'un plan global de sécurité dans les édifices municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection s'est réuni le 10 mai 2006 pour procéder à l'analyse des soumissions reçues et que deux soumissionnaires se sont qualifiés en accumulant un minimum de 70 points au niveau de la qualité et ont vu leur offre respective faire l'objet du calcul du meilleur rapport « qualité/prix »;

CONSIDÉRANT QUE les montants des soumissions reçues excèdent 100 000 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE l'article 573.1 de la *Loi sur les cités et villes* stipule que tout contrat ne peut être adjugé qu'après demande de soumissions publiques faite par annonce dans un journal, s'il comporte une dépenses de 100 000 \$ ou plus incluant les taxes et publiée dans le système électronique d'appel d'offres approuvé par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'article 60 du règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, tel qu'amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujetti à la procédure d'appel d'offres :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE ce comité rejette toutes les soumissions s'étant qualifiées en accumulant un minimum de 70 points au niveau de la qualité et ayant vu leur offre respective faire l'objet du calcul du meilleur rapport « qualité/prix » dans le cadre de l'appel d'offres 2006 SI 018.

La division de l'approvisionnement est autorisé à lancer un nouvel appel d'offres public.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif